

Le 13 septembre 2021

**Mesdames et Messieurs
les Membres du Conseil Municipal**

Madame, Monsieur et Cher Collègue,

J'ai le plaisir de vous informer qu'un Conseil Municipal aura lieu le :

MARDI 21 SEPTEMBRE 2021 à 18 H
(Salle polyvalente – Maison du Tourisme – Le Recoin)

L'ordre du jour est le suivant :

I. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE SEANCE DU 22 JUIN 2021

II. DECISIONS

III. AFFAIRES FINANCIERES

- Décision Modificative (DM) n° 2 Budget Principal ;
- Redevance financière Régie Remontées Mécaniques, hiver 2020/2021 ;
- Modification tarifs Régie Remontées Mécaniques forfaits de ski alpin et nordique ;
- Convention prestation service secours avec Régie Remontées Mécaniques.

IV. INTERCOMMUNALITE

- Présentation du rapport d'observations définitives suite au contrôle de la Chambre Régionale des Comptes de la Communauté de Communes LE GRESIVAUDAN ;
- Signature procès-verbal de mise à disposition de biens affectés à la compétence eau et assainissement dans le cadre du transfert à la Communauté de Communes LE GRESIVAUDAN (effectué le 1/01/2018).

V. URBANISME

- Suite procédure modification simplifiée du PLU, modalités de mise à disposition au public du dossier ;
- Local (ex Iceberg) au centre-commercial : procédure de vente aux enchères.

VI. EPIC OFFICE DE TOURISME

- Désignation des Membres représentants l'ESF.

VII. QUESTIONS DIVERSES

- Tarifs encarts publicitaires dans le journal communal ;
- Tarifs emplacements camping-cars ;
- Redevance GTR activité « moto-trial électrique » ;
- Actualisation tarifs accès salle de musculation de l'Arlésienne ;
- Location licence IV communale.

Brigitte DE BERNIS
Maire,

Pour le Maire empêché,
L'Adjoint au Maire,
Fabien BESSICH

